

Séance
extraordinaire
7 février 2017

Procès-verbal de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **7 février 2017 à 19 h 30** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Mario ISABELLE,	Conseiller;
Gaston DULUDE,	Conseiller;
Normand BOYER,	Conseiller;
Catherine LEFEBVRE,	Conseillère;

Absences motivées :

Sylvain LEMIEUX,	Conseiller;
Julien DULUDE,	Conseiller;

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général & secrétaire-trésorier
Caroline PROVOST,	Secrétaire-trésorière adjointe

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié conformément à la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2017-02/37-1

ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ORDRE DU JOUR
4. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 4.1. Avis de motion - Règlement numéro 2017-273-1 modifiant le règlement d'emprunt 2017-273 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 950 000\$ pour des travaux de réfection de rues
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Avis de motion - Règlement numéro 2017-273-1 modifiant le règlement d'emprunt 2017-273 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 950 000\$ pour des travaux de réfection de rues

Je, Mario ISABELLE, conseiller, donne avis de motion, qu'à une prochaine séance du conseil, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture, un règlement modifiant le règlement d'emprunt numéro 2017-273 décrétant une dépense de 1 950 000\$ pour l'exécution de travaux de réfection de plusieurs rues dans la municipalité de Saint-Michel.

2017-02/37-2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 19h05, de lever la séance.

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince
Daniel PRINCE, Directeur général &
secrétaire-trésorier